

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 30 janvier 1979

Premier bilan du voyage du Chef du Département politique
au Nigéria, au Cameroun, en Haute-Volta, en Côte d'Ivoire
et au Sénégal (14 au 28 janvier 1979)

Considérations générales

1. Dans le cadre de notre politique étrangère d'ouverture et de présence au monde, il était naturel qu'après avoir noué des contacts personnels avec les pays d'Europe occidentale, puis avec ceux d'Europe orientale, notre diplomatie s'ouvre de manière plus approfondie au tiers-monde dont l'influence croissante dans le monde est un fait reconnu.

N'ayant guère l'occasion de cultiver les rapports avec ces Etats en dehors de quelques instances internationales à caractère économique (CNUCED, CCEI/Comité plénier ONU, GATT) ou des réunions des non-alignés, la Suisse devait prendre l'initiative, à l'instar de tous ses voisins et des pays européens comparables, d'établir des contacts sur une base bilatérale avec des pays influents et au niveau ministériel.

2. Nous avons choisi l'Afrique, qui demeure le lieu d'un affrontement est/ouest dont l'intensité varie sans vraiment diminuer. Des conflits se développent au nord-est (Corne), au nord-Ouest (Sahara) et au sud de ce continent, cependant que l'Angola, le Tchad, le Zaïre restent des zones de tension avérées. Pour nous renseigner plus à fond et faire connaître nos vues, nous avons choisi de visiter des pays relativement

- 2 -

proches du nôtre à un titre ou à un autre; un souci d'équilibre a présidé à ce choix.

L'un des pays qui, sans être le plus extrême, est l'un des plus efficaces soutiens de la lutte armée en Afrique australe, le Nigéria, nous a fait part de vues engagées qui s'opposent à l'opinion de la Côte d'Ivoire, acquise au dialogue le plus patient pour le désarmement et dont le point de vue est fort modéré. Ces deux pays sont en outre relativement avancés sur la voie du développement, le potentiel du Nigéria étant toutefois le plus considérable. Mais pour compléter notre image, nous avons également visité le Cameroun qui est dans une position intermédiaire quant à son niveau de développement, et la Haute-Volta, l'un des cinq pays les plus pauvres du monde.

D'autre part, une certaine rivalité existe entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, dont les présidents Houphouët-Boigny et Senghor - qui jouissent d'un grand prestige international - sont des amis de la Suisse; ils ont déjà été reçus officiellement par le Conseil fédéral, ce qui impliquait que la délégation s'arrêtât chez eux; au régime libéral avancé de l'un correspond le système social-démocrate de l'autre, qu'il convenait également de voir pour ajouter un contraste à nos impressions.

3. Les conflits d'Afrique australe, plus particulièrement ceux de Namibie et de la République sud-africaine (apartheid) risquent de placer notre pays en position délicate. L'application de sanctions économiques que pourrait décider le Conseil de sécurité avec l'accord des principales puissances occidentales pourrait nous contraindre tôt ou tard à un exercice périlleux - à savoir trouver le moyen de concilier la nécessité de ne pas ignorer complètement l'attitude de la communauté

- 3 -

internationale en faveur de mesures restrictives contre l'Afrique du Sud, et la défense des considérables intérêts économiques que des Suisses possèdent dans ce pays. Sous ce rapport, la création et la consolidation d'un climat de bienveillance à notre égard, fondé sur une compréhension accrue pour notre statut particulier d'Etat neutre, prend une valeur prophylactique non négligeable, même et surtout si ses effets ne s'en font pas immédiatement sentir.

4. Les objectifs de ce voyage étaient de procéder à un échange de vues sur la politique étrangère, respectivement de la Suisse et des pays hôtes; de passer en revue avec nos partenaires les projets de coopération au développement et de se rendre sur le terrain; de profiter des entretiens officiels pour examiner les relations économiques bilatérales et multilatérales ainsi que de créer du good-will; enfin, de saluer et d'encourager les membres des communautés suisses et les coopérants travaillant dans les pays traversés.

5. Le voyage a pris un tour très différent selon les besoins et la nature des pays hôtes. Au Nigéria et en Côte d'Ivoire, les entretiens furent dominés par les programmes politiques et économiques; en Haute-Volta, c'est l'aspect de coopération au développement qui a passé au premier plan; au Cameroun et au Sénégal, l'accent fut mis à la fois sur le développement et l'économie.

6. Dans chacun de ces pays - sauf au Sénégal -, le Chef de l'Etat s'était réservé d'expliquer lui-même les grandes lignes de sa politique étrangère. Nous avons pu constater que notre pays était relativement peu connu, notamment dans le domaine de la politique étrangère; un vaste courant de sympathie s'est développé de manière générale pour la Suisse, aussi bien auprès des officiels que des particuliers que nous avons rencontrés.

Aspects politiques

7. Les moments les plus intéressants du point de vue politique furent les entretiens au Nigéria avec le Ministre des affaires étrangères et la conversation avec le Président Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire. Le Nigéria nous a exposé que sa politique africaine est axée essentiellement sur la fin du racisme en Afrique australe et sur la nécessité de recourir aux moyens propres à y mettre fin, la lutte armée n'étant envisagée que si les moyens pacifiques devaient échouer. Nos partenaires nous ont également exposé les efforts qu'ils entreprennent au sein de l'Organisation de l'unité africaine pour régler les conflits d'Erythrée et du Sahara.

8. Le Président de Côte d'Ivoire, à l'inverse, nous a expliqué que le rapport de force dans le cas d'une confrontation armée entre les pays africains noirs et l'Afrique du Sud jouerait en faveur de cette dernière et que la lutte des Etats africains changerait dès lors d'objectif : au lieu de viser la fin de l'apartheid, les Etats noirs en seraient réduits à devoir se battre pour récupérer les territoires occupés... Il apparaît donc plus réaliste au Président Houphouët-Boigny de promouvoir le dialogue entre la communauté noire et la communauté blanche d'Afrique du Sud. Du reste, le Président Houphouët-Boigny préconise le dialogue comme méthode de solution de tous les conflits.

9. Nos autres interlocuteurs ont brièvement mentionné la question de l'Afrique australe et ils ont souligné l'importance qu'ils attachent au dialogue Nord-Sud et à un rééquilibrage des relations économiques internationales.

- 5 -

10. Dans ce contexte, nous avons été amenés à signer le communiqué commun que vous connaissez avec le Nigéria. Nous ne pouvions en effet pas nous soustraire à la pratique usuelle au Nigéria de publier un tel communiqué, sous peine de brusquer le Nigéria; d'autres pays, comme la France et l'Allemagne fédérale, ont dû s'y soumettre aussi. Nous avons rejeté deux versions nigérianes antérieures et la partie nigériane a accepté de négocier sur la base d'un contre-projet suisse. Il nous suffisait d'exprimer le point de vue général du Conseil fédéral et d'enregistrer parallèlement celui plus détaillé du Nigéria sur la question de l'Afrique australe. En effet, rappeler les grands principes dont nous nous inspirons était à nos yeux suffisant : aller plus loin dans le concret, c'était risquer d'avoir l'air de promouvoir une solution suisse qui nous aurait exposés à beaucoup de critiques et qui aurait compliqué une situation déjà fort complexe. Nous considérons d'ailleurs comme un succès le fait d'avoir amené nos partenaires nigériens à accepter notre texte en faveur d'une solution pacifique en Rhodésie et en Namibie, ainsi que sur le règlement de conflits interafricains par des moyens pacifiques et sur la défense universelle des droits de l'homme.

11. Dans chacune des capitales, nos interlocuteurs - à différents niveaux - ont écouté attentivement l'exposé que nous avons fait des grandes lignes de notre politique étrangère - en particulier de notre neutralité, de notre attachement à la liberté des échanges et de notre non-appartenance à l'ONU.

Aspects économiques

12. Nous n'allions pas là-bas pour négocier, mais nous étions décidés à intervenir quand l'occasion s'en présenterait en faveur de l'intensification des échanges commerciaux et de la coopération économique et pour tenter de débloquer certains dossiers commerciaux en suspens.

13. Nous avons été favorablement impressionnés par l'accueil réservé à notre démarche au Nigéria, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Nos interlocuteurs ont abordé d'eux-mêmes ces problèmes; au Nigéria, les affaires économiques ont occupé près d'un tiers du temps des conversations ministérielles, indépendamment des pourparlers entre experts qui ont duré toute une journée. Nos hôtes nigériens nous ont exposé leurs difficultés : la spéculation et les pratiques malhonnêtes des hommes d'affaires ont nui au développement du pays, alors que par ailleurs les revenus du pétrole diminuent; le gouvernement militaire, qui a l'intention de rendre le pouvoir aux civils le 1er octobre 1979, veut assainir la situation économique, ce qui explique les mesures prises. Plusieurs inconnues toutefois subsistent à cet égard. Mais nous avons constaté une disponibilité à examiner attentivement nos demandes.

14. En Côte d'Ivoire nous avons pu aborder directement avec le Chef de l'Etat le dossier d'une affaire en suspens (Interfood/Procaci), et avec les ministres responsables les autres problèmes.

15. Au plan de la coopération économique, nos partenaires ont insisté sur la nécessité de stabiliser les prix des produits de base et nous ont demandé d'en tenir compte lors de la présente Conférence sur le cacao, lors de la Ve CNUCED, etc.

- 7 -

La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont insisté sur les investissements. Au Cameroun, nous avons découvert l'existence d'un marché potentiel pour nos exportations, qui justifiera l'envoi d'une mission exploratoire des responsables de l'expansion commerciale.

16. Un point à relever en conclusion de ce paragraphe : sans la présence d'un ministre, interlocuteur de rang égal des ministres qui détiennent seuls le pouvoir de décision, il n'aurait guère été possible d'aborder tant de dossiers ni d'obtenir les résultats acquis dans certains cas.

Aspects de coopération au développement

17. La coopération est un volet important de notre politique étrangère; définie par une loi, elle représente des dépenses publiques de plusieurs centaines^{de} millions de francs chaque année (265 millions au budget 1979); elle constitue un facteur essentiel de notre solidarité internationale, non seulement vis-à-vis des pays avec lesquels nous coopérons, mais aussi envers nos partenaires industrialisés qui consentent des efforts plus considérables que nous.

Il s'imposait de longue date d'aller passer en revue les projets existants et de préciser avec les pays partenaires nos intentions pour l'avenir.

La région retenue, et en particulier le Sahel, reçoit près du tiers de notre aide totale. Elle joue également un grand rôle dans le cadre de nos actions multilatérales, puisque nous soutenons le Fonds africain de développement, la Banque ouest-africaine de développement, et que nous comptons contribuer au

- 8 -

capital de la Banque africaine de développement. Nous avons vu sur place la valeur que représentait pour les populations l'aide directe que nous apportons, notamment en Haute-Volta, et nous avons constaté le bien-fondé des critères de la loi : c'est ainsi que nous pouvons envisager de stabiliser le montant de nos prestations en faveur du Cameroun. Le contact avec les coopérants a été très utile. Nous avons pu nous rendre compte des difficultés qu'ils éprouvent du fait à la fois des conditions de vie très dures qui sont les leurs et, parfois, de la bureaucratie locale. L'engagement personnel de ces coopérants exige beaucoup d'eux-mêmes. Les impressions recueillies resteront inoubliables et permettront de mieux sensibiliser l'opinion à la nécessité de poursuivre notre modeste action de coopération.

Les communautés suisses

La communauté suisse a apprécié hautement notre voyage: que ce soit les hommes d'affaires, qui y ont vu un soutien bienvenu dans les difficultés qu'ils éprouvent et ce notamment au Nigéria, en Côte d'Ivoire et au Sénégal; que ce soit les coopérants qui forment la majorité de la colonie en Haute-Volta et au Cameroun. Cet intérêt que nous portons à leur action, au moment où les difficultés économiques chez nous obligent un plus grand nombre de personnes à s'expatrier, a touché nos compatriotes d'outre-mer et a certainement renforcé les liens qu'ils tiennent à garder avec la mère patrie. Nous avons pu nous rendre compte combien les membres de ces colonies sont appréciés par les gouvernements des pays hôtes et combien ils sont respectueux des lois des pays d'accueil.

Conclusion

On peut estimer largement positif le bilan de ce voyage. Nous étions beaucoup trop préparés par rapport à la nature des conversations que nous avons eues, en ce sens que nos interlocuteurs n'envisageaient pas d'entrer dans trop de détails, mais tenaient à nous faire part de leurs préoccupations immédiates. Le programme était effectivement trop chargé, chaque ministre ou presque essayant de rencontrer l'envoyé de la Suisse pour lui faire part de ses problèmes. Pour les prochains voyages, une formule différente devrait être trouvée.

Mais cette forme de diplomatie itinérante est une nécessité contraignante de la vie internationale contemporaine. Y renoncer, c'est renoncer à des moyens auxquels tous nos partenaires et tous nos concurrents recourent très naturellement. D'ailleurs, dans des pays où tout est affaire d'Etat à commencer par l'octroi de contrats - et où le pouvoir est détenu sans partage par des chefs d'Etat et leurs ministres, seul un ministre est à même d'ouvrir les portes qu'il faut et de se faire entendre.

Anhang I

IS/hg

Bern, den 30. Januar 1979

Erörterung politischer Fragen mit den Staatspräsidenten oder Aussenministern Nigerias, Kameruns, Obervoltas, der Elfenbeinküste und Senegals.

Auf politischem Gebiet wurden mit der Reise in diese fünf afrikanischen Länder bekanntlich folgende Ziele angestrebt: Erläuterung der (gerade in Schwarzafrika nicht immer verstandenen) Grundzüge der schweizerischen Aussenpolitik; Bekundung des schweizerischen Interesses für die Anliegen der (zur dritten Welt gehörenden) Staaten Afrikas und damit Schaffung von Good-will für unser Land; Gedankenaustausch über weltpolitische Fragen, namentlich die Entwicklung in Australafrika zwecks eines besseren Verständnisses der beidseitigen Positionen.

Je nach der Interessenlage im einzelnen Land standen die politischen Fragen entweder im Vordergrund der Gespräche (so namentlich in Nigeria und der Elfenbeinküste) oder traten gegenüber den Problemen der Entwicklungszusammenarbeit oder der wirtschaftlichen Beziehungen zurück (z.B. in Kamerun, Obervolta und Senegal).

In allen fünf besuchten Ländern legte Bundesrat Aubert einleitend jeweils die Grundsätze und Konstanten der schweizerischen Aussenpolitik dar. Dabei betonte er die unverminderte Bedeutung der - bewaffneten - Neutralität für die Unabhängigkeit unseres Landes, einer Neutralität, die durch Solidarität, Disponibilität und Universalität in den Aussenbeziehungen ergänzt wird. Die afrikanischen Gesprächspartner zeigten sich dankbar für diese Erläuterungen. Verschiedene von ihnen erklärten danach, sie hätten Verständnis für die schweizerische Neutralität und seien sich bewusst, dass diese in den internationalen Beziehungen durchaus auch im positiven Sinne wirksam sein könne.

Vor allem dort, wo es die Diskussion über eine Entwicklungszusammenarbeit mit der Schweiz erforderlich machte, schilderte Bundesrat Aubert auch den föderalistischen Aufbau der Schweiz, die Referendumsdemokratie und unser besonderes mehrstufiges Entscheidungsverfahren, sowie die Budgetschwierigkeiten des Bundes. Mehrere Gesprächspartner lobten die Schweiz als ein Beispiel der Demokratie, Stabilität und Zuverlässigkeit.

In allen fünf besuchten afrikanischen Hauptstädten erhielten die schweizerischen Delegationsteilnehmer den Eindruck, dass ihre Afrikareise als Ausdruck eines erhöhten schweizerischen Interesses an den besonderen Problemen Australafrikas begrüsst und geschätzt wurde. Besonders deutlich brachten dies der Staatspräsident, der Ministerpräsident und der Aussenminister Obervoltas zum Ausdruck. Für ein kleines, von mächtigeren Nachbarn umgebenes, weit abgelegenes, armes Binnenland wie das ihre sei der Besuch ein wertvoller Beweis des internationalen Verständnisses für die Anliegen eines typischen Entwicklungslandes. Indirekt dürfte die Afrikareise des schweizerischen Aussenministers somit dazu beitragen, in diesem - für die Welt-, politik immer wichtiger werdenden - Teil der Welt Good-will für unser Land zu schaffen. Dies sollte über kurz oder lang auch der schweizerischen Wirtschaft zugutekommen, deren Firmen zum Teil in wichtigen Entwicklungsprojekten engagiert sind.

In aussenpolitischer Hinsicht galt der Gedankenaustausch jeweils vor allem den Auseinandersetzungen zwischen Weiss und Schwarz im südlichen Afrika, den Prinzipien der Einheit und Integrität für den ganzen Kontinent und der Gefahr neuer Formen der Einmischung der Grossmächte in innerafrikanische Angelegenheiten.

Was zunächst die Entwicklung in Namibia, Rhodesien und der Republik Südafrika betrifft, waren sich alle Gesprächspartner von Bundesrat Aubert in der Verurteilung der in diesen Gebieten noch geltenden Rassendiskriminierung einig. Nicht nur in Nigeria (dort allerdings am deutlichsten), sondern auch in den andern besuchten Ländern erklärten Staatspräsidenten, Ministerpräsidenten und Aussenminister übereinstimmend, die Behandlung der schwarzen Bevölkerung als

als Menschen zweiter Klasse ("subhumans") und ihre wirtschaftliche Ausbeutung seien unannehmbar. Die Verantwortlichen in den schwarzafrikanischen Staaten würden nicht ruhen, bis alle Afrikaner Herren im eigenen Land sein werden.

Wenn sich somit unsere Gesprächspartner im Prinzip der Ablehnung der Rassendiskriminierung in Afrika einig waren, gingen ihre Anschauungen über die besten Methoden zur Bekämpfung dieser Politik doch wesentlich auseinander. Die schärfsten Worte gegen die Zustände in Südafrika, Namibia und Rhodesien fielen wie erwartet in Nigeria. Als erfreulich darf immerhin festgehalten werden, dass der nigerianische Aussenminister, Adefope, in den offiziellen Arbeitssitzungen auf eine Kritik an der schweizerischen Haltung gegenüber Südafrika verzichtete. Ausserdem darf als ein Erfolg der Bemühungen der schweizerischen Delegation gelten, dass die Nigerianer im gemeinsamen Abschluss-Kommuniqué von Lagos, vom 17. Januar 1979, einem schweizerischen Gegenentwurf zustimmten, wonach für die Probleme von Rhodesien und Namibia "eine gerechte, friedliche und international annehmbare Lösung" gefunden werden sollte, "die sich auf die Selbstbestimmung und die Unabhängigkeit stütze". Die diesem Passus folgenden Ausführungen, wonach beim Scheitern einer friedlichen Regelung als Option nur noch die bewaffnete Auseinandersetzung verbleibe, geben nur die Meinung des nigerianischen Aussenministers wieder. Auf schweizerisches Drängen wurde in diesem Kommuniqué die "Verletzung der Menschenrechte in aller Welt" im beidseitigen Einvernehmen ganz allgemein und ausdrücklich verurteilt.

Ein besonderer Hinweis auf die "Apartheid im besonderen" liess sich allerdings nicht vermeiden. Was die Schweiz betrifft, entspricht dies früheren vom Bundesrat genehmigten Stellungnahmen.

Für die Methode des Dialogs in der Auseinandersetzung selbst mit Südafrika traten auf der andern Seite besonders entschieden der Staatspräsident der Elfenbeinküste, Houphouët-Boigny, sowie der Aussenminister Senegals, Niassé, ein. Houphouët-Boigny führte aus,

für die Milderung von Spannungen sowohl innerhalb der einzelnen Staaten, wie zwischen afrikanischen Ländern, und schliesslich im Verhältnis afrikanischer Staaten zur Aussenwelt eigne sich als Mittel nur der Dialog. So habe er selbst zu verschiedenen Malen mit dem früheren südafrikanischen Premier, Vorster, Gespräche geführt. Nach Ueberzeugung des Präsidenten der Elfenbeinküste lassen sich Rassenprobleme wie diejenigen in Südafrika nicht mit Gewalt lösen. Kleinere Fortschritte in der Ueberwindung der Apartheid seien schon festzustellen. Prinzipiell setzten sich die gemässigten afrikanischen Führer für gemischt-rassische Ordnungen ein.

Geprägt von den Erfahrungen der Kolonialzeit betonten alle Gesprächspartner die Bedeutung der Prinzipien der Einheit, Integrität und Unverletzlichkeit der (von den früheren Kolonialmächten oft willkürlich gezogenen) Grenzen in Afrika. Sie wiesen zudem auf die wichtige - einigende und vermittelnde - Rolle hin, welche die Organisation für die Afrikanische Einheit (OAU) spielen könne.

Schliesslich verfehlte Bundesrat Aubert jeweils nicht, die (in der schweizerischen Oeffentlichkeit deutlich fühlbare) Sorge ob der Gefahr der Einmischung ausserafrikanischer Grossmächte (z.B. Russland mit Hilfe Kubas) in innerafrikanische Angelegenheiten hervorzuheben. Die Antworten verschiedener Gesprächspartner zeigten, dass sie sich dieses Risikos durchaus bewusst sind. Nicht nur der Staatspräsident der Elfenbeinküste (dieser allerdings mit besonderem Nachdruck), sondern z.B. auch der Chef der Militärregierung Nigerias, Obasanjo und sein Aussenminister, Adefope, äusserten sich in diesem Sinn. Auch diese Problematik kam im schweizerisch-nigerianischen Schlusskommuniqué zum Ausdruck. Es gelang der schweizerischen Delegation nämlich, die Nigerianer zur Zustimmung zu einer schweizerischen Formulierung zu bewegen, wonach "die innerafrikanischen Streitigkeiten und Konfliktsituationen durch afrikanische Vermittlungsbemühungen und durch regionale Schlichtungsmechanismen, insbesondere diejenigen der OAU, beigelegt werden sollten".

Houphouët-Boigny seinerseits erklärte, der Gefahr russischer Intervention lasse sich am besten dadurch begegnen, dass man soziale Spannungen in afrikanischen Ländern durch wirtschaftliche Entwicklung zu mildern versuche. Der Aussenminister Senegals, Niasse, schliesslich bemerkte auf der letzten Station der Afrika-reise zu diesem Problem, es bleibe zu hoffen, dass die Regierungen in Schwarzafrika ihre Anstrengungen vermehrt auf die Lösung wirtschaftlicher Probleme im Innern konzentrierten, statt sich über Kleinigkeiten zu streiten oder sich in wortreichen Palavern zu gefallen.

Berne, le 30 janvier 1979

ANNEXE IICoopération au développement

L'objet du périple n'a pas été - ni ne pouvait l'être en raison déjà du temps disponible - d'examiner en profondeur avec nos partenaires Africains les problèmes que posent notre coopération au développement, voire notre aide humanitaire, dans chacun des cinq pays en cause, ni de rendre visite à chacun des projets qui y sont en cours de réalisation. Encore moins s'est-il agi de prendre des décisions nous engageant à l'endroit de nos hôtes. Ce que nous pouvions faire en revanche, c'est de prendre note de leurs observations et de leurs demandes éventuelles en vue d'un examen ultérieur.

Du point de vue de notre politique de coopération au développement, les cinq pays visités revêtent des caractéristiques différentes, justifiant de notre part des activités qui, tout en étant conformes aux priorités de la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, soient adaptées par leur nature et leur dimension aux circonstances particulières de chacun d'eux.

Avant d'exposer ce qu'ont été nos entretiens et nos visites dans les cinq pays dont il s'agit - ceci dans le domaine de la coopération au développement - il est utile d'indiquer que, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons rappelé à nos interlocuteurs trois éléments à la fois essentiels et pertinents de notre politique de coopération au développement:

1. la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales nous impose, d'une part, de "soutenir les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations", d'autre part, d'appuyer "en priorité" les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés, enfin de respecter certaines priorités sectorielles allant du développement rural au maintien de l'équilibre écologique et démographique;
2. la modicité relative des fonds mis à disposition du département politique au titre des crédits cadres de coopération au développement et des crédits budgétaires annuels nous oblige à une répartition géographique et sectorielle des ressources disponibles qui soit conforme à la Loi;
3. un équilibre doit être nécessairement maintenu entre, d'une part, la voie multilatérale (ou indirecte) de notre coopération au développement - en d'autres termes les institutions mondiales et régionales de financement du développement - et la voie bilatérale (ou directe).

Ce rappel s'imposait d'autant plus que les pays visités appartiennent à des catégories de pays en développement différentes, justifiables d'une politique différenciée:

- le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Sénégal comptent au nombre des pays en développement relativement avancés, soit qu'ils disposent, comme le premier de ces pays, de ressources naturelles lui assurant des recettes considérables en devises étrangères (pétrole), soit qu'ils tirent avantage, comme le deuxième et le troisième à la fois de matières premières relativement abondantes et d'investissements généreux de provenance extérieure;
- le Cameroun jouit d'un revenu par habitant relativement élevé, exploite d'ores et déjà de la bauxite et a découvert sur son sol un riche gisement de fer;

- la Haute-Volta, avec un revenu par habitant de quelque \$ 110 (1976) compte parmi les pays les plus pauvres du globe. Rien de ce que nous y avons vu permettrait de démentir cette constatation.

La Suisse aide ces pays non seulement directement par des actions de la Confédération ou par organisations privées interposées, mais aussi indirectement par la voie multilatérale: celle des organisations mondiales - comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou les agences spécialisées de l'ONU (l'OIT par exemple) et celle des organismes régionaux de financement du développement. Ces apports de type multilatéral, nous les avons évoqués en particulier là où, comme au Nigéria ou en Côte d'Ivoire, les priorités prescrites par la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales limitent l'ampleur de notre action bilatérale. En vérité, ces apports ne sont pas négligeables. Ainsi, les contributions de la Suisse au Fonds Africain de Développement (FAD) sont considérables par rapport tant aux autres membres qu'à nos contributions à d'autres institutions de financement du développement. Elles s'élèvent à ce jour à 130 millions de francs. De plus, nous participons en ce moment aux négociations qui devraient aboutir à l'ouverture du capital de la Banque Africaine de Développement (BAI) aux pays n'appartenant pas à l'Afrique avec, pour la Suisse, une souscription d'environ 80 millions de francs dont le 25 % devrait faire l'objet d'un versement immédiat. Pour prendre un autre exemple, notre contribution au PNUD (et aux Fonds qu'il gère) est substantielle puisqu'elle a été fixée à 23 millions de francs suisses pour 1979. Or chacun des pays visités dispose dans le cadre de ce programme d'un chiffre indicatif de planification (CIP) qui lui assure le financement pour un montant équivalent de projets de développement qui sont en général exécutés par l'une ou l'autre organisation spécialisée des Nations Unies. Autre exemple relevant de la voie multilatérale: nous venons de consentir à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) une aide financière (à titre de prêt et de don) de 10 millions de francs, ceci en vue de la réalisation de projets qui répondent aux objectifs énoncés par la Loi sur la coopération au développement et

l'aide humanitaire internationales. Trois des pays visités sont membres de la BOAD à savoir: la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire et le Sénégal; ils peuvent donc bénéficier indirectement de notre aide au travers d'une coopération interafricaine.

Quant à notre coopération bilatérale, nous nous sommes efforcés de lui réserver dans nos entretiens et dans nos visites une place correspondant à l'importance qu'elle revêt, pour chacun des pays en cause, dans le cadre de la politique que nous pratiquons en faveur des pays en développement.

Si l'on en juge par l'accueil réservé à la délégation, notamment dans les pays où notre action est substantielle, notre aide est hautement appréciée par les pays bénéficiaires. Leurs Autorités nous ont clairement et à maintes reprises exprimé leur vive reconnaissance.

Nigéria

Au Nigéria, pays qui, par le nombre de ses habitants (il devrait atteindre 100 millions d'ici quelques années), par les richesses de son sous-sol (pétrole et fer) et la rapidité de son expansion occupe une place prééminente en Afrique, la coopération au développement n'avait guère à être évoquée, les investissements de notre industrie conjugués au volet multilatéral de notre politique de coopération au développement constituant l'essentiel de notre contribution à la croissance de ce grand pays. Nos partenaires nigériens en sont du reste conscients. Ils n'ont, lors de la rencontre des deux délégations du 15 janvier au Ministère des affaires étrangères, à Lagos, qu'évoqué brièvement leurs besoins en techniciens et experts, signalant l'apport des Etats-Unis et de la France dans ce domaine. Pour notre part, nous avons signalé nos possibilités limitées en matière de bourses (Commission fédérale des bourses et Direction de la coopération au développement).

En fait, au Nigéria, nous n'apportons notre soutien qu'à un seul projet: le Centre de formation en photogrammétrie d'Ile-Ife ("Institute for aerial surveys"). Ce projet, qui est situé dans l'enceinte de l'Université d'IFE, la délégation suisse l'a visité le 16 janvier. A l'occasion de cette visite, nous avons pu confirmer aux responsables du Centre que nous étions prêts - la décision ayant été prise - de poursuivre notre aide (bourses et enseignants/instructeurs) et leur indiquer que nous examinerions avec bienveillance une demande de leur part tendant à obtenir l'aide de la Suisse pour étendre à l'interprétation des photographies aériennes les activités du Centre. Cette extension nécessitera l'adjonction d'un bâtiment et le renforcement du corps enseignant.

La logique de notre politique de coopération au développement - qui doit être respectueuse des priorités prescrites par la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales - veut que notre apport à un pays aussi avancé et aussi riche en ressources naturelles soit modeste. Nous pensons pourtant que l'aide que nous apportons dans cette région aux pays voisins plus pauvres - Niger, Tchad, Bénin, par exemple - sert aussi ses intérêts. Ces actions tendent en effet à atténuer les écarts et les disparités qui existent entre pays de la région, contribuant ainsi à un meilleur équilibre entre eux. Ce même argument vaut, mutatis mutandis, pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal si l'on tient compte de notre aide à la Haute-Volta, au Mali, voire à la Mauritanie.

Cameroun

Dès les premières années de son indépendance, le Cameroun a été choisi comme un pays de concentration pour nos activités de coopération au développement. Celles-ci ont conduit à des versements qui ont atteint au fil des années quelque 38 millions de francs (y compris le prêt d'aide financière de 6 millions pour la construction

d'un pont sur la Sanaga). Si l'on inclut les deux établissements régionaux créés sur sol camerounais (l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), à Yaoundé, et l'Institut panafricain pour le développement (IPD), à Douala et Buéa)), ce n'est pas à moins de 11 - d'importance variable il est vrai - que s'élève le nombre de nos projets au Cameroun, occasionnant des dépenses approchant 3 millions de francs par année^{*)}. C'est dire l'importance que revêt le Cameroun dans notre politique de coopération au développement. En réalité, c'est dans un esprit de dialogue et d'amitié que cette coopération s'est développée depuis que, en 1963, un Accord de commerce de protection des investissements et de coopération technique a été passé entre les deux pays. Bien entendu, cette coopération n'a pas progressé sans difficultés. Si dans l'ensemble nos activités sont en accord avec la philosophie du développement auto-centré - "...il n'est de développement authentique que celui dont le peuple est lui-même l'inspirateur, l'acteur et le bénéficiaire" - du Président Abidjo, les structures mises en place par le Gouvernement camerounais pour organiser et promouvoir le développement ne laissent pas toujours à nos experts la liberté d'agir selon leurs propres visions et impulsions.

./.

*) Principaux projets bilatéraux:

- Programme à fins multiples "Helvetas" (développement communautaire, construction d'adductions d'eau, de routes secondaires, formation d'artisans)
- Cultures vivrières Ombessa (promotion cultures vivrières)
- ZAPI Doumé, projet vivrier (promotion cultures vivrières)
- Moulvoudaye C.M.R. (formation prof. agricole)
- FONADER, Expert Crédit rural
- Douala Aménagement Quartier (planification marché et urbanisation)

Projets régionaux:

- Institut Panafricain du Développement (IPD)
Douala, Ecole cadres dév. rural (formation de cadres francophones)
Buéa, Ecole cadres ruraux (formation de cadres anglophones)
- Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC)
(formation de cadres sup.), Yaoundé.

La situation générale du Cameroun est non seulement bonne, mais prometteuse. Le revenu moyen par habitant est d'ores et déjà relativement élevé: 345 \$ en 1976. La croissance de son PNB est régulière, au niveau d'environ 5 %. Par ailleurs, le Cameroun possède des ressources naturelles importantes: café, cacao, coton, tabac, bauxite et fer et ses infrastructures sont développées. Ainsi, les conditions nécessaires au déploiement de l'investissement privé semblent être réunies. D'autres avantages proviennent de sa situation géographique, qui le situe à la porte des marchés d'Afrique centrale et de son bilinguisme qui lui ouvre de larges possibilités dans les relations politiques interafricaines et internationales.

C'est sur cet arrière-plan que, le 18 janvier, se sont déroulés les entretiens avec les représentants du Gouvernement camerounais, que dirigeait le Ministre des affaires étrangères accompagné du Ministre de l'Industrie et du Plan ainsi que du Ministre des affaires sociales. La délégation a saisi cette occasion pour présenter succinctement les réalisations suisses au Cameroun, puis pour faire état de nos intentions futures en matière de projets. Nous serions prêts à soutenir l'installation de familles de jeunes paysans dans le Mbam (région peu peuplée qui se situe au-delà du pont sur la Sanaga), à contribuer à la lutte qu'entreprend le Ministère de la Jeunesse et des Sports contre l'exode rural, et à poursuivre notre soutien au projet d'extension des voies d'accès agricoles, etc. Très concrètement, nous avons aussi saisi l'occasion de ces échanges de vue pour inviter les autorités responsables, d'une part, à accorder à la question de la reconnaissance du diplôme de l'IRIC à un niveau académique l'attention qu'elle mérite, d'autre part, à apposer leur signature au renouvellement du Protocole d'application de l'Accord de 1963 sur le commerce, les investissements et la coopération technique.

De leur côté, nos partenaires camerounais se sont félicités de la coopération qui existe entre les deux pays en matière de coopération au développement et ont laissé entrevoir que de nouvelles

demandes d'aide pourraient nous être adressées dans un proche avenir. Se pose en particulier la question de l'utilisation d'un montant de 1,3 million de francs, solde du crédit accordé pour la construction du pont sur la Sanaga. Le ministre du développement social souhaiterait qu'une faible partie de ce reliquat serve à financer l'étude de factibilité relative à la construction d'un deuxième pont, voeu auquel nous envisageons de donner satisfaction.

La délégation suisse a profité de son passage à Ouagadougou pour rencontrer le directeur exécutif du CILSS - "Comité permanent interétats pour la lutte contre la sécheresse dans le Sahel" - M. Aly Cissé. La DDA a suivi avec beaucoup de sympathie les activités de ce Comité intergouvernemental qui coordonne les efforts de développement entrepris par les pays du Sahel pour surmonter, par une action diversifiée et concertée, les séquelles de la sécheresse. Le Comité est appuyé dans son action par le "Club des amis du Sahel" qui groupe les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE désireux de le soutenir. La Suisse s'est associée dès le début à l'oeuvre de coopération entreprise au sein de ce Club entre pays sahéliens et pays industrialisés. De plus, elle soutient directement les activités du CILSS en mettant à sa disposition une équipe sylvo-pastorale composée de trois experts: un ingénieur forestier, un pastoraliste et un économiste.

M. Aly Cissé a remercié chaleureusement la délégation suisse pour l'aide apportée au Comité dont il est le Secrétaire exécutif.

Notre passage au Cameroun nous a donné l'occasion de visiter trois projets:

- Le pont (dit de l'enfance) sur la Sanaga

Ce pont, de 240 m de long, né de l'initiative d'Enfant du Monde et de l'Union Internationale pour la protection de l'enfance,

enjambe la rivière Sanaga près de Koro. Il sert principalement à désenclaver la province de Mbam, au Nord, qui est sous-peuplée et a un potentiel productif élevé, pour la relier à la Province de la Lakié, au Sud, elle surpeuplée et largement exploitée du point de vue agricole. Il en résultera sans doute une amélioration de l'approvisionnement alimentaire de la capitale Yaoundé. De plus le pont facilitera l'accès à l'Institution Camerounaise de l'Enfance située à 15 km au Nord. La construction du pont a été confiée à un bureau d'ingénieurs suisses qui s'est parfaitement acquitté de sa tâche. A la suite de l'Action spéciale en faveur des pays les plus pauvres décidée dans le cadre de la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale (CCEI) en 1977, le prêt de 6 millions de francs accordé au Cameroun par la Confédération pour la construction du pont a été transformé en mai 1978.

- L'Institution camerounaise de l'Enfance, à Bétamba

Cet établissement de prévention et de rééducation, rattaché au Ministère des Affaires Sociales, accueille un grand nombre d'enfants de 8 à 16 ans. Il s'agit le plus souvent de cas sociaux, voire même de petits délinquants ou d'enfants en danger, qu'on éloigne ainsi des grandes villes et à qui l'on offre la possibilité de fréquenter l'école et d'acquérir une formation pratique (artisanat, mécanique, agriculture).

La Suisse a contribué à l'agrandissement de cette institution, il y a quelques années, par l'envoi de personnel de construction et d'instructeurs-formateurs.

- La zone Nylon, à Douala.

Déclarée par une mission de l'OMS, il y a une vingtaine d'années seulement, comme zone inhabitable parce que marécageuse et insalubre, cette excroissance suburbaine de 400 ha comprend aujourd'hui une population d'environ 70'000 habitants répartis en 10 quartiers. Ces habitations nées "spontanément" ont été longtemps officiellement ignorées. La population provisoirement installée

dans ces quartiers y a développé des initiatives collectives pour se doter de certaines infrastructures indispensables. C'est ainsi que des drains, routes, petits ponts et une maison sociale ont été réalisés en travail communautaire. Ce processus d'identification des besoins et de recherche de solutions appropriées a été encouragé et soutenu par le travail pratique des étudiants et professeurs de l'Institut Panafricain de Développement. Depuis quelques années, une animatrice mise à la disposition du quartier par le Ministère des Affaires Sociales conseille la population dans ses entreprises de "développement autocentré".

Un des besoins prioritaires ressentis par la population est celui d'un marché destiné au ravitaillement de la zone. S'agissant d'un projet de grande envergure qui dépasse les possibilités techniques et financières de la population, la Suisse a été appelée à soutenir cette initiative. C'est ainsi qu'un architecte a établi des plans en étroite collaboration avec des comités d'habitants. Rattaché au Service provincial de l'Urbanisme et de l'Habitat, il a d'abord dû établir un plan de voirie qui servira de base à un plan directeur pour toute la zone. Les négociations pour la réalisation de ce marché avec la collaboration de la population concernée sont actuellement en cours.

Le Cameroun, par ses ressources naturelles et humaines et par sa situation géographique, se trouve dans une situation relativement privilégiée par rapport aux pays sahéliens et aux autres pays africains sans littoral et démunis. Nous n'envisageons dès lors pas d'y accroître sensiblement le volume de notre coopération ceci d'autant plus que le Cameroun compte au nombre des pays que nous avons le plus aidé au plan bilatéral.

Haute-Volta

Pays pauvre parmi les plus pauvres, pays agricole inséré dans la zone sahélienne, victime de la sécheresse, la Haute-Volta

est aujourd'hui au nombre de ceux qui bénéficient d'une attention prioritaire de la coopération au développement suisse. Cet intérêt est relativement récent. Ce n'est en effet que depuis que nos efforts se sont portés sur les pays du Sahel, vers 1974, que nous développons nos actions en Haute-Volta^{*)}, en nous concentrant du reste sur un nombre limité de domaines prioritaires: le développement communautaire et la formation, la production agricole et la préservation de l'équilibre écologique.

Au cours de la réunion qui a eu lieu le 22 janvier au Ministère du Plan, la délégation voltaïque, de niveau ministériel et présidée par le Ministre des affaires étrangères, nous a exposé les besoins du pays dans plusieurs domaines:

./.

-
- *)
- Sécurité alimentaire (projet d'aide associée avec la FAO - production agricole)
 - Production locale de matériel agricole (production agricole)
 - Développement des cultures fourragères et améliorantes (production agricole - projet régional)
 - Programme intégré de développement rural (aide financière à plusieurs volets)
 - Reboisement villageois (forestier)
 - CILSS, équipe sylvo-pastorale (forestier)
 - Affaires sociales, Tenkodogo (promotion sociale)
 - Développement rural intégré (développement communautaire - pistes rurales, puits, etc.)
 - CESA0 (formation de cadres de base)
 - IPD (antenne)
 - Centre national de perfectionnement d'artisans ruraux (formation de cadres de base)
 - Centre de Formation de monitrices rurales (formation de cadres de base)
 - Centre de Formation d'agents de développement (formation de cadres de base)
 - Fonds de développement communautaire (pour groupements villageois)

1. Enseignement et formation de cadres supérieurs, de niveau universitaire. Création de plusieurs institutions:

- Institut de mathématiques et de sciences physiques;
- Institut africain d'éducation cinématographique;
- Centre national de la recherche scientifique et technique (énergie, environnement, sciences humaines et sociales, linguistique, santé, etc.);
- Centre de recherches alimentaires.

2. Santé publique:

- La couverture sanitaire devrait être étendue aux 7'000 villages voltaïques par la construction pour la moitié d'entre eux d'un poste comprenant deux agents (premiers soins et accoucheuse) qui devraient dès lors être formés;
- un certain nombre d'arrondissements devraient être dotés de dispensaires;
- un programme élargi de vaccination a été lancé, mais il manque le matériel roulant pour atteindre les populations (landrovers).

3. Cartographie:

Un institut de géographie doit être créé qui nécessitera un matériel de géodésie et de photogrammétrie.

4. Agriculture:

- Création d'un centre national de machinisme agricole destiné à tester les machines agricoles, notamment les équipements importés, en vue de leur certification (tracteurs, par ex.), à améliorer les modèles et à parfaire la formation des utilisateurs, notamment dans le cadre de la motorisation.

Bien entendu, la délégation ne s'est prononcée sur aucune de ces suggestions. Nous nous réservons de le faire lorsqu'elles auront été précisées et chiffrées du côté voltaïque et que nous aurons pu les examiner à la lumière des priorités de la Loi et de nos critères de sélection des projets, compte tenu des engagements déjà pris en Haute-Volta.

Le séjour en Haute-Volta nous a permis de visiter plusieurs projets de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire:

1. l'Arcoma de Tenkodogo (en construction);
2. l'Arcoma de Ouagadougou. Les Arcomas sont des ateliers de fabrication et de montage de matériel agricole pour la culture attelée: charrettes, houes, charrues, herses, etc. Les éléments de ce matériel sont produits sur place mais aussi importés;
3. le Centre de récupération nutritionnelle de Tenkodogo, qui est surtout une maternité pour cas difficiles;
4. le Centre de perfectionnement d'artisans ruraux de Ouagadougou, où un complément de formation est donné à des artisans ruraux ayant déjà une connaissance pratique de leur métier: forgerons, menuisiers, maçons, mécaniciens sur cyclo-moteurs;
5. le projet de reboisement villageois de Kombissiri: visites de plantations d'arbres forestiers destinées à freiner le déboisement et la désertification, à protéger les sols et à créer de nouvelles ressources en bois.

Ces visites de projets ont donné à la délégation suisse la possibilité de se rendre compte de la pauvreté écrasante des populations voltaïques et du bien-fondé des priorités de la Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire.

A l'occasion de son passage en Haute-Volta, le Chef de la délégation a signé l'accord conclu entre la Suisse et la Haute-Volta en vue de la réalisation du projet de reboisement villageois qui sera exécuté par les Organisations Régionales de Développement (ORD) de Ouagadougou, du Yatenga et de Fada N'Gourma. Ce projet entreprendra une campagne de vulgarisation en matière de reboisement en milieu rural, mettra au point des techniques adaptées de reboisements villageois et réalisera de tels reboisements dans 100 à 120 villages.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire n'a cessé de prospérer depuis son accession à l'indépendance en 1960 grâce à ses abondantes ressources en matières premières agricoles (café, cacao, notamment) qui en ont fait un pôle d'attraction tant pour les travailleurs migrants des pays pauvres limitrophes que pour les investissements étrangers. L'agriculture, base de son développement économique, y est prospère et l'industrie, notamment le secteur de transformation des matières premières agricoles, connaît une rapide expansion. De plus, le pays semble avoir de bonnes perspectives dans le domaine pétrolier. Avec un PNB par habitant qui s'élève d'ores et déjà à quelque 610 \$ (1976) et une croissance de 3,4 % en moyenne annuelle entre 1960 et 1976, la Côte d'Ivoire est un pays relativement privilégié par rapport aux autres pays de l'Afrique Occidentale. Telles sont les raisons pour lesquelles notre coopération au développement n'a déployé jusqu'ici qu'une activité bilatérale limitée en Côte d'Ivoire^{*)}. Dès lors que la situation et les perspectives économiques de ce pays sont relativement favorables, nous n'entendons pas faire plus à l'avenir.

Pourtant, la DDA se propose d'apporter un appui à la Côte d'Ivoire par la voie de projets régionaux. L'Union des producteurs et distributeurs d'énergie électrique en Afrique (UPDEA) est engagée dans la création d'une Ecole supérieure interafricaine d'électricité, à Bingerville, près d'Abidjan. Le coût de notre participation, qui n'est pas définitivement fixé car les tractations entre les donateurs et l'UPDEA sont encore en cours, devrait se situer entre 3 et 4 millions de francs pour les cinq prochaines années, soit d'après les évaluations actuelles quelque 2,1 millions de francs pour l'équipement de certains laboratoires et 1,2 million

./.

*) Centre horloger suisse d'Abidjan: formation de base complète en rhabillage et cours de perfectionnement et de recyclage. Contribution de la DDA sous forme de bourses d'entretien et d'écolage. Le Centre, dont la direction a été attribuée à un Ivoirien, entend

./.

pour l'affectation de professeurs suisses. Le projet sera réalisé avec le concours de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Nous avons fait part à nos partenaires ivoiriens intéressés, notamment au Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et au Directeur général des Entreprises Electriques de la Côte d'Ivoire (EECI) de notre ferme intention d'assumer une part de la réalisation de ce grand projet.

Compte tenu de cet important engagement, nous ne pourrons contribuer que faiblement à la reconversion du Centre horloger suisse d'Abidjan. Si cette reconversion peut aboutir, nous envisageons de soutenir le caractère régional du nouveau Centre en offrant des bourses aux ressortissants des pays pauvres de la région.

Bien entendu, la Côte d'Ivoire aussi continuera de tirer avantage de nos contributions aux institutions internationales qui sont actives dans le pays (PNUD et organisations spécialisées des Nations Unies) ainsi qu'aux institutions régionales (Fonds Africain de Développement - FAD -, Banque Africaine de Développement - BAD et Banque Ouest Africaine de Développement - BOAD). Ajoutons en ce qui concerne la BAD que la DDA met à sa disposition quatre experts pendant trois ans pour la préparation, le suivi et l'évaluation de projets de développement financés ou co-financés par elle.

Le passage à Abidjan a permis à la délégation suisse de visiter le nouveau bâtiment de la BAD, respectivement du FAD et de prendre contact avec leur président, le Dr Kname Fordword, et ses collaborateurs immédiats. La délégation a saisi cette occasion pour remettre à M. Fordword l'instrument de ratification relatif à la

- ./.
-
- se reconvertir en un Centre régional de perfectionnement en horlogerie et mécanique d'instrumentation.
- Education télévisuelle: soutien limité de la Suisse pour l'organisation de missions d'appui et pour la formation de spécialistes.
 - Bourses: 32 Ivoiriens formés à l'ORT (Genève entre 1970 et 1975).

participation de la Suisse - 68,850 millions de francs - à la deuxième reconstitution des ressources du FAD. M. Fordword a de son côté présenté trois nouvelles demandes à la Suisse. La délégation n'a fait qu'en prendre connaissance, en priant le président de les confirmer et de les préciser par la voie habituelle.

Le directeur de la DDA a pris contact au cours du séjour en Côte d'Ivoire avec le Centre Suisse d'Adiopodoumé qui abrite et la Fondation Nestlé pour l'étude de problèmes alimentaires et le Centre de recherches de la Société suisse d'histoire naturelle, ceci en vue des discussions qui pourraient avoir lieu prochainement à Berne, au sujet de problèmes qui se posent à ces deux institutio

Sénégal

Le Sénégal est un pays relativement développé dont le revenu par habitant atteint environ \$ 360 (1976); sa richesse principale est l'arachide; l'élevage suffit à ses besoins en viande; ses eaux sont poissonneuses; le tourisme y est florissant; sa base industrielle est relativement développée. C'est pourquoi, jusqu'à une date récente, nos activités de coopération au développement s'y limitèrent à des interventions ponctuelles et occasionnelles *)

Ce n'est que récemment qu'un projet engageant des moyens relativement importants a été réalisé. Ce projet est né du désir exprimé par le Président Senghor, lors d'une visite en Suisse en janvier 1977, de voir la Suisse mettre une trentaine de professeurs suisses à la disposition du Sénégal. C'est ainsi que 16 enseignants

./.

-
- *) - Captage d'eaux souterraines et animation rurale (projet hydro-agricole (CARITAS))
 - Enseignement moyen pratique (réforme de l'enseignement (projet bloqué))
 - ENDA (projet régional, programme de recherche et de formation sur les questions liées à l'environnement)
 - "Famille et Développement" (presse éducative)
 - (Labgar, UIPE, pour mémoire)

furent affectés de manière concentrée à trois établissements sénégalais, ceci aux fins de réformer l'enseignement dans les écoles d'agents techniques de l'élevage, de l'agriculture et des eaux et forêts afin que cet enseignement corresponde aux besoins réels du Sénégal. La régie du projet est assurée par l'Union mondiale ORT, de Genève. La première phase de ce projet sera achevée en septembre 1979. Une évaluation des résultats obtenus aura lieu sur place, incessamment, à laquelle participera M. J.-C. Piot, directeur de la Division de l'agriculture du DFEP. C'est sur la base des observations et suggestions de cette mission d'évaluation que seront fixées les conditions dans lesquelles nous continuerons notre coopération.

Lors de la séance de travail qui a réuni les deux délégations à Dakar, le 27 janvier, nos partenaires ont déclaré tout le bien qu'ils pensaient de ce projet et sollicité la poursuite de cette coopération.

Au cours de cette même séance, le Secrétaire général du Plan et de la Coopération a énuméré les domaines d'intervention prioritaires dans lesquels l'assistance de la Suisse pourrait être sollicitée, domaines qui s'étendent bien au-delà de ce que la coopération au développement, basée sur l'aide publique, englobe généralement. Au cours de l'exposé, notre interlocuteur a mis particulièrement l'accent sur le renforcement de la capacité de stockage du Sénégal pour les céréales et, notamment, pour les arachides. L'expérience de 1978 démontre en effet que des pluies intempestives peuvent avoir un effet désastreux sur la qualité des récoltes et diminuer considérablement leur valeur. La nécessité d'un renforcement de la capacité de stockage est donc cruellement ressentie. Si l'on excepte la formation et les bourses relatives au domaine agricole, l'hydraulique rurale, les équipements sanitaires et une aide à la formation médicale et pharmaceutique, l'assistance évoquée

par le Sénégal à cette occasion paraît relever moins de la coopération à base d'aide publique que de prestations de l'économie privée.

Quoiqu'il en soit, il ne s'est agi dans aucun des domaines mentionnés de propositions étudiées dans le détail. La délégation suisse a simplement pris note des préférences et des espoirs exprimés du côté sénégalais, sans entrer en matière.

La situation présente et les perspectives de progrès qui existent au Sénégal (par rapport à d'autres pays moins fortunés de l'Afrique Occidentale) ne justifieraient pas un renforcement sensible de notre coopération. La DDA s'efforcera de mener à bien les actions en cours et continuera d'apporter son appui tant à l'ENDA (Programme de recherches et de formation sur les questions liées à l'environnement) qu'à la revue "Famille et Développement")

Anhang III

Wirtschaftsbeziehungen

Abgesehen von Ober-Volta, wo sich konkrete Gespräche praktisch ausschliesslich auf die technische Kooperation konzentrierten, wurden in allen besuchten Ländern sowohl die bilateralen Wirtschaftsbeziehungen und deren Entwicklungsmöglichkeiten als auch die multilateralen Nord-Süd-Probleme (UNCTAD, Rohstoffabkommen, GATT, NOEI) angeschnitten, wobei je nach den Hauptinteressen des besuchten Landes sich Akzentverschiebungen oder Schwerpunktverlagerungen ergaben.

Da es sich bei dieser Reise nicht um Handelsvertragsverhandlungen handelte, sondern um Wirtschaftsgespräche, die in die allgemeine Zielsetzung der Reise eingebettet wurden (siehe Erläuterungen im allgemeinen Teil dieses Berichtes) kann - entgegen gewissen Presseäusserungen in der Schweiz - weder von einem "Erfolg" noch von einem "Misserfolg" von "Verhandlungen" die Rede sein. Auch war es zeitlich meistens zu knapp, um eingehend auf einzelne Wirtschaftsprobleme einzutreten. Hingegen kann gesamthaft gesagt werden, dass die Gespräche einen äusserst sachlichen Meinungsaustausch ermöglichten, neue Impulse schafften, Lösungsmöglichkeiten für bestehende Schwierigkeiten erhoffen lassen (Nigeria) und möglicherweise neue konkrete Geschäftsmöglichkeiten für die schweizerische Wirtschaft eröffneten (Kamerun, Senegal).

Hinzukommt der allgemeine Goodwill, der in den besuchten Ländern durch diesen ministeriellen Besuch ausgelöst wurde und wofür uns überall seitens der Vertreter unserer Wirtschaft gedankt wurde. Die schweizerischen Geschäftsleute wie auch die einheimischen Vertreter schweizerischer Firmen in den besuchten Ländern sind überzeugt, dass ihnen diese Reise viele Türen öffnen und Kontakte bei den technischen Ministerien erleichtern wird, nachdem

unser Land einige Tage die Schlagzeilen in allen lokalen Zeitungen füllte. Durch die Pressekonferenz am Abschluss des jeweiligen besuchten Landes wurde noch reichlicher Gesprächsstoff für die lokale Presse hinterlassen, der auch nach unserer Weiterreise verwertet wird.

Somit kann gesagt werden, dass die Reise die anfänglich relativ beschränkten Zielsetzungen, die wir uns auf wirtschaftlichem Gebiet gesetzt hatten, nicht nur voll erreicht (einschliesslich Nigeria), sondern teilweise wesentlich überschritten hat.

Nigeria

Die wirtschaftlichen Probleme mit Nigeria wurden am Dienstag, den 16. Januar anlässlich einer stundenlangen separaten Sitzung besprochen, an der schweizerischerseits die Herren Botschafter Moser, Jetzer (Vorort) und von der Weid, schweizerischer Handelsrat in Lagos, teilnahmen. Der Vertreter des Vororts wurde - ohne Mitglied der Delegation von Bundesrat Aubert zu sein - als Experte und Vertreter der schweizerischen Wirtschaft beigezogen. Nigerianischerseits standen uns als Gesprächspartner Vertreter im Botschafter- oder Generaldirektorenrang folgender Ministerien gegenüber: Aussenministerium (Wirtschaftsdienste, Internationale Organisationen und Europa-Dienst), Industrieministerium, Planungsministerium, Landwirtschaftsministerium, Finanzministerium und Zentralbank (total 15 Personen).

Nach einer allgemeinen Aussprache über Wirtschaftsprobleme und gegenseitige Wirtschaftsbeziehungen sowie über die sehr intensive und befriedigende Tätigkeit schweizerischer Firmen in Nigeria (Investitionen, Joint-ventures) wurden insbesondere diejenigen Themen angeschnitten, die schweizerischerseits auf die Traktandenliste gesetzt worden waren, namentlich das Textilembargo,

die Uhrenkontingentierung, die Preisüberwachung, der Abschluss eines eventuellen Handelsabkommens sowie eines Vertrages über die Doppelbesteuerung für die See- und Luftschifffahrt.

Wir fassen nachfolgend lediglich die Ergebnisse dieser Gespräche kurz zusammen.

Textilembargo: Die nigerianischen Behörden halten fest am bestehenden generellen Einfuhrverbot für Stickereien und anderer Textilprodukte, trotz der Marktlücken, die Parallelimporte (Schmuggel) und Inflation verursachen. Sie gehen davon aus, dass die Herstellung von Textilien entsprechend der neuen internationalen Wirtschaftsordnung den Entwicklungsländern vorbehalten werden muss, und die Industrieländer durch Lieferung von Maschinen und Know-how die Entwicklungsländer in ihren diesbezüglichen Bestrebungen unterstützen müssen. Im übrigen wurde uns gesagt, dass die Hälfte der Textilmaschinen in Nigeria schweizerischen Ursprungs sind.

Uhrenkontingentierung: Die nigerianischen Autarkiebestrebungen zeigen sich auch im Uhrensektor, obwohl sich Nigeria darüber bewusst ist, dass es nicht in der Lage ist, schon heute Uhrenwerke oder sogar Uhrenbestandteile selber herzustellen. Die nigerianischen Einfuhrrestriktionen beziehen sich auch insbesondere auf fertige Uhren, die einer Einfuhrkontingentierung unterstellt wurden. Die Uhrwerke werden vorläufig weiterhin als Uhrenbestandteil betrachtet. Nigerianische Firmen, die als "Uhrenhersteller" anerkannt werden (auch hiezu braucht es eine besondere Bewilligung) können somit Uhrwerke, Schalen, Zifferblätter und Zeiger mit einem Einfuhrzoll von 10 % einführen und in Nigeria zusammensetzen. Die Einfuhr der fertigen Uhr unterliegt hingegen einem Zollsatz von 50 %.

Unsere Bemühungen gingen insbesondere darauf aus, die Erteilung von Einfuhrlizenzen für fertige Uhren zu beschleunigen, da seit dem 1. Oktober 1978 diese Importe praktisch blockiert waren.

Sendungen, die vor dem 1. Oktober speditiert wurden, sind bereits zur Einfuhr zugelassen worden. Alle fest bestellten Aufträge sollen nigerianischerseits honoriert werden. Neue Bestellungen werden im Rahmen eines nigerianischen Einfuhrprogramms zugelassen, das auf die in Nigeria "hergestellten" (bzw. "zusammengesetzten") Uhren Rücksicht nehmen wird.

Dies wäre das Ergebnis unserer Besprechungen, wobei weitere Details über die zukünftige Abwicklung der Uhrenimporte von zwei Delegierten der Uhrenindustrie (FH und Uhrenkammer) weiterdiskutiert werden, die sich inzwischen bereits nach Nigeria begeben haben.

In der Öffentlichkeit darf nicht zu laut über die Tatsache gesprochen werden, dass Uhrenwerkexporte für unsere Industrie praktisch fast gleichbedeutend sind wie Exporte fertiger Uhren, da ansonst die Gefahr besteht, dass der Zollsatz für fertige Uhrwerke heraufgesetzt wird oder dass auch diese einer strengeren Einfuhrbeschränkung unterstellt werden.

Preisüberwachung: Die neu eingeführte Preisüberwachung war insofern das heikelste Problem, als die schweizerische Delegation den Auftrag hatte, vorerst wenn möglich eine Ausnahme von dieser Preiskontrolle für die Schweiz auszuhandeln. Als die nigerianische Delegation sofort und äusserst scharf gegen jegliche Ausnahmeregelung reagierte, schlug Botschafter Moser eine autonome und gleichwertige Ersatzregelung vor, die sich auf die Ursprungszeugnisse der offiziellen schweizerischen Handelskammern stützen könnte. In diesem Sinne wurde der nigerianischen Delegation tags darauf offiziell durch Herrn Bundesrat Aubert ein Promemoria überreicht, das im Einvernehmen mit Herrn Jetzer an Ort und Stelle ausgearbeitet wurde. Da nigerianischerseits auch diese vorerst mündlich vorgeschlagene Ersatzlösung u.a. mit dem Hinweis auf bestehende vertragliche Bindungen mit der Soci t  G n rale de

Surveillance in Genf kategorisch abgelehnt worden war, bezweckte das Promemoria und der Hinweis auf die Notwendigkeit einer schriftlichen nigerianischen Stellungnahme vor allem Zeitgewinn, um in der Schweiz eventuell in Verbindung mit der SGS das Problem weiterzubehandeln und die nigerianischen Behörden eventuell durch Vermittlung der SGS zu beeinflussen.

Handelsabkommen und Doppelbesteuerungsvertrag: Auf diese beiden Probleme konnte aus zeitlichen Gründen nicht mehr im Detail eingetreten werden. Es wurde die grundsätzliche Bereitschaft der nigerianischen Behörden festgehalten, diese beiden Verträge abzuschliessen, wobei Einzelheiten auf diplomatischem Wege weiterverfolgt werden. Zu erwähnen sei in diesem Zusammenhang, dass schweizerischerseits nicht auf einen raschen Abschluss gedrängt wurde, weil wir eine Unterzeichnung des Handelsabkommens mit der kommenden neuen Zivilregierung (ab Oktober dieses Jahres) vorziehen würden.

Weitere Probleme: Anlässlich der Plenarsitzung (Arbeitssitzung mit Aussenminister) wurde u.a. auf die Zahlungsschwierigkeiten der "Benue Cement Co. Ltd." hingewiesen, die offenbar nicht in der Lage ist, von der Verwaltung des Staates "Benue" bzw. von der nigerianischen Zentralbank die notwendigen Devisen zu erhalten, um ihre Schulden gegenüber einem schweizerischen Konsortium zu begleichen. Die nigerianische Delegation nahm davon Kenntnis und sicherte eine Prüfung des Falles zu.

Schliesslich wurde die Ende Januar in Nigeria eintreffende Delegation der Schweizerischen Zentrale für Handelsförderung angemeldet, die eine exploratorische Mission erfüllen bzw. eine nachfolgende Kontaktreise mit schweizerischen Geschäftsleuten (insbesondere Klein- und Mittelbetriebe) vorbereiten soll. Nigerianischerseits wurde eine volle Unterstützung dieser Mission zugesichert.

Nigeria ist selber an der Förderung nigerianischer Klein- und Mittelbetriebe interessiert.

Kamerun

Da Kamerun einer der Schwerpunkte der schweizerischen Entwicklungszusammenarbeit ist, standen handelspolitische Probleme eher im Hintergrund. Erfreulich ist für Kamerun die Tatsache, dass seine Handelsbilanz mit der Schweiz stark aktiv ist, insbesondere dank der Kaffeelieferungen. Kaffee und Kakao sind dominierend in der Landwirtschaft und im Aussenhandel Kameruns. Darum interessierte sich der kamerunische Handelsminister insbesondere über die Stellung der Schweiz anlässlich der inzwischen in Genf begonnenen internationalen Kakaokonferenz der UNCTAD.

Kamerun dürfte interessante Geschäfts- und Investitionsmöglichkeiten bieten, da es das Stadium der ärmsten Entwicklungsländer überschritten hat. Indessen ist Kamerun noch sehr stark auf Frankreich ausgerichtet, weshalb die schweizerische Delegation einige bestehende schweizerische Projekte zur Sprache brachte und damit indirekt unterstützte (z.B. ein agro-industrielles Projekt der Universal Engineering Genf, finanziert vom Schweizerischen Bankverein, das unterschriftsreif wäre, jedoch auf gewisse administrative Schwierigkeiten stösst).

Kamerun verfügt über eine relativ seriöse, aber sehr schwerfällige und formalistische Verwaltung, die mit französischen Experten durchsät ist.

Ober-Volta

Ober-Volta zählt zu den ärmsten Ländern der Welt. Geschäftsmöglich-

keiten oder Privatinvestitionen sind daher sehr beschränkt. Wir weisen lediglich darauf hin, dass sich Von Roll und Sulzer für gewisse Lieferungen nach Ober-Volta interessieren, die von staatlichen Stellen benötigt werden (Röhren und Webstühle).

Elfenbeinküste

In der Elfenbeinküste kommt den schweizerischen Investoren eine besonders prominente Rolle zu. Sie stehen, nach Frankreich, an zweiter Stelle unter den Auslandsinvestoren (Nestlé, Ciba-Geigy, Interfood, Rinsoz et Ormond, GESCO, Züblin, SKA, SBG, etc.).

Auch die schweizerischen Exportmöglichkeiten nach der Elfenbeinküste nehmen ständig zu. Die Gespräche mit den elfenbeinischen Behörden sowie mit Präsident Houphouët-Boigny hatten daher vorwiegend wirtschaftlichen Charakter. Es fand ein ausgiebiger Meinungsaustausch über Nord-Südprobleme sowie über bilaterale Wirtschaftsprobleme statt.

Die elfenbeinischen Behörden drückten ihre grosse Befriedigung aus über die Tätigkeit der schweizerischen Investoren, so z.B. über die Firma Nestlé, die 12'000 t Rohkaffee pro Jahr verarbeitet und 85 - 90 % des erzeugten Nescafé nach 50 Ländern exportiert. Die Besichtigung einiger schweizerischer Unternehmen sowie der Arbeiten des schweizerischen Konsortiums "Gesco", das eine Autobahn von 114 km Länge durch den Dschungel baut, war auch besonders beeindruckend. Schweizerischerseits wurden die Schwierigkeiten der Firma Procaci SA (Interfood) zur Sprache gebracht, die Kakaobohnen verarbeitet, jedoch über die Qualität der ihr zur Verarbeitung zugewiesenen Bohnen klagt, während die besten Qualitäten dem Export vorbehalten bleiben.

Als besonderer Erfolg unserer Reise ist die Regelung der seit bald zwei Jahren entstandenen Schwierigkeiten der Keller-Shipping Basel zu buchen. Infolge der Entwicklung der elfenbeinischen Hochseeflotte wurden der "Nautilus-Line" der Keller-Shipping die

Transportmöglichkeiten, insbesondere für Ladungen ab Marseille nach Abidjan, entzogen.

Anlässlich unserer Gespräche mit dem Marineminister sicherte uns dieser zu, einer Regelung zuzustimmen, die die Keller-Shipping voll befriedigen soll, indem dieser Firma ein fester Ladeanteil in Tonnen zugeteilt wird. Da dieser Ladeanteil möglicherweise auf Kosten anderer OECD-Länder erfolgt, darf die erreichte Regelung nicht zu stark in der Öffentlichkeit bekannt gemacht werden.

Die schweizerische Delegation setzte sich des weitern für die Zuteilung eines Geschäftes an die Universal Engineering Genf ein, weil diese Firma ursprünglich den festen Auftrag für die Realisierung eines "World Trade Center" zugeteilt erhalten hatte, der in der Folge annulliert wurde. Die Aussichten, dass sich die Universal mit einem neuen Kontrakt für die erlittenen Verluste entschädigen kann, scheinen gut zu sein.

Von besonderer Bedeutung waren die Gespräche im Zusammenhang mit der kommenden UNCTAD V und der Genfer Kakaokonferenz. Da die Elfenbeinküste zum ersten Kakaoproduzenten der Welt hinaufgestiegen ist, ist sie auch Wortführer der Produzentenländer (an Stelle von Ghana) geworden. Die Vertreter der Elfenbeinküste werden versuchen, vernünftige und ausgewogene Lösungen anzustreben. Sie wollen unter den Entwicklungsländern eine ähnliche Rolle spielen wie die Schweiz im Rahmen der Gruppe der Industrieländer (Suche nach Kompromisslösungen).

Schliesslich wurde auf die positiven Ergebnisse einer im November 1978 von der Handelszentrale organisierten Studienreise schweizerischer Geschäftsleute in der Elfenbeinküste hingewiesen.

Bezüglich des Besuches der schweizerischen Delegation beim Präsidenten der afrikanischen Entwicklungsbank wird in der Beilage über die Entwicklungszusammenarbeit berichtet.

Im ersten und grössten Hotel in Abidjan, Hotel Ivoire, befand sich in der grossen Eingangshalle eine Multivisionsschau der schwei-

zerischen Verkehrszentrale, die einen grossen Erfolg buchen konnte. Während des ganzen Tages konnte sich das wartende Publikum an den Bildern der Schweiz ergötzen.

S e n e g a l

Die Gespräche in Senegal waren vornehmlich den Wirtschaftsfragen gewidmet. Der senegalesische Aussenminister erklärte, er sei bei der Prüfung des schweizerischen Dossiers zwecks Vorbereitung unseres Besuches selber überrascht gewesen über alles, was die Schweiz bisher in Senegal unternommen und in äusserst befriedigender Weise geleistet habe, und zwar sowohl auf dem Gebiet der technischen Zusammenarbeit und der humanitären Hilfe (Sahel) als auch auf demjenigen der schweizerischen Investitionen und des damit verbundenen Know-how-Transfers. Des weitern äusserte er sich lobend über die Vermittlerrolle, die die Schweiz im Rahmen der UNCTAD und anderer wirtschaftlicher Organisationen der UNO einnehme.

Bezüglich der bilateralen Wirtschaftsbeziehungen lag der Schwerpunkt der Gespräche darin, den Export senegalesischer Produkte nach der Schweiz und nach anderen Ländern zu fördern (Aufrechterhaltung der Marktöffnung, Ausdehnung des Präferenzsystems, etc.). Die schweizerische Delegation ergriff die Gelegenheit, um das sehr weitgehende schweizerische System der allgemeinen und unbeschränkten Präferenzen zu Gunsten der Entwicklungsländer sowie die schweizerischen Zugeständnisse anlässlich der Tokiorunde der GATT-Verhandlungen zu erläutern.

Auch über die kommende UNCTAD-Konferenz in Manila wurden Meinungsäusserungen ausgetauscht (Divergenzen zwischen Industrie- und Entwicklungsländern bezüglich des "Fonds commun").

Interessant waren die Ausführungen über die gegenwärtigen wirt-

- 10 -

schaftlichen Prioritäten Senegals in der Landwirtschaft, in der agro-chemischen Industrie und im Tourismus. Seit den unerwarteten Regenfällen im Dezember 1978 und anfangs Januar 1979, die schätzungsweise $\frac{1}{4}$ der Ernte zerstörten, ist die Errichtung von Silos für Erdnüsse und Getreide, insbesondere Hirse, zur ersten Priorität vorgerückt.

Schweizerischerseits haben wir eine rasche Prüfung der Möglichkeiten (Bühler Uzwil) zugesichert. Es sollten Lagerkapazitäten für 30 - 40'000 t noch im Laufe dieses Jahres geschaffen werden.

Als weitere Priorität wurde ein hydraulisches Landwirtschaftsprogramm erwähnt sowie die Errichtung billiger Wohnungen und Hotels (12'000 zusätzliche Hotelbetten werden angestrebt).

Diese Prioritätenliste könnte zu neuen Aufträgen für die schweizerische Industrie führen. Einige Projekte, die in diese Prioritätenliste passen, stehen bereits zwischen schweizerischen Firmen und den senegalesischen Behörden in Diskussion (Alesa, Elektrowatt, Berg SA Basel, u.a.m).